

Projet de Recherche en Science politique

Aide-Mémoire

Septembre 2012

(Cette version remplace l'Aide-Mémoire de Septembre 2011)

TABLES DES MATIERES

I. OBJECTIFS ET EXIGENCES DU PROJET DE RECHERCHE	3
1. PROBLEMATIQUE	3
2. CADRE D'ANALYSE / THEORIQUE	4
3. METHODOLOGIE	5
4. ANALYSE	6
5. CONCLUSION	6
II. ENCADREMENT DES PROJETS DE RECHERCHE ET DELAIS	6
1. ÉVALUATION DES PROJETS DE RECHERCHE	7
2. COMMENT PROCEDER POUR FAIRE UN PROJET DE RECHERCHE ?	7
A) LA PHASE EXPLORATOIRE	7
B) D'UNE INTERROGATION GENERALE AU DESIGN DE RECHERCHE	8
C) L'EXECUTION DE LA RECHERCHE	8
D) LA RECHERCHE EMPIRIQUE	9
E) LA RECHERCHE THEORIQUE	9
F) REDIGER LE PROJET	9
III. LE STYLE D'ÉCRITURE ACADEMIQUE	10
IV. LE PLAGIAT	11
V. DEPASSER DES DIFFICULTES DE REDACTION	11
VI. OUVRAGES CITES	13
VII. ANNEXES	14
1. STRUCTURE TYPIQUE D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE	14
2. GRILLES D'ÉVALUATION	16
3. RECAPITULATIF DES POINTS-CLES	18

I. Objectifs et Exigences du Projet de Recherche

Le Projet de Recherche (PdR) est un travail de recherche de 10'000 mots **maximum**,¹ structuré conformément aux usages scientifiques en sciences sociales,² et qui sera en général composé des parties suivantes :

- Problématique
- Cadre d'analyse / théorique
- Méthodologie / Méthode (pour les projets à composante empirique)
- Analyse empirique (pour les projets empiriques) OU discussion théorique (pour les travaux théoriques). Vu la dimension limitée du projet de recherche, cette partie se limite à une analyse ou discussion *partielle*
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes

L'étudiant(e) doit élaborer son PdR dans le cadre d'un séminaire 'annuel', soit « Relations Internationales II A & B » (4207008SA et 4207008SB), soit « Comportement Politique II A & B » (4207023SA et 4207023SB), soit « Politique Comparée II A & B » (4207019SA et 4207019SB), soit « Théorie Politique II A & B » (4207029SA et 4207029SB), soit « Politique Suisse II A & B » (4207027SA et 4207027SB), soit « Administration et Politiques Publiques II A & B » (4207015SA et 4207015SB). Les étudiant(e)s en mobilité peuvent suivre, sous condition d'une inscription formelle à celui-ci, un séminaire à distance.

Le premier semestre du séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant(e)s aux éléments méthodologiques et pratiques clés pour l'écriture du PdR ainsi qu'au soutien à l'élaboration d'une problématique claire.

Le deuxième semestre du séminaire est exclusivement dédié à l'encadrement des PdR. L'encadrement se fera **exclusivement** dans ce cadre.

L'étudiant(e) peut choisir son sujet pour le PdR en fonction de ses intérêts et compétences, tout en tenant compte de la pertinence plus générale du sujet par rapport à la discipline de la science politique, ainsi que des compétences des membres du corps enseignant impliqués. Il est indispensable aussi de choisir le sujet en fonction de la documentation disponible dans des délais raisonnables. Il est ainsi vivement déconseillé de choisir des sujets qui nécessitent une littérature qui n'est pas accessible en Suisse ou qui exigerait une récolte et/ou traitement de données trop importants ou compliqués. En tout état de cause, le choix définitif du sujet doit être approuvé formellement par l'enseignant(e) en charge du séminaire **avant** que l'étudiant(e) n'entame formellement l'élaboration du projet.

1. Problématique

Le problème qui est soulevé dans la recherche : toute recherche commence par l'identification de quelque chose qui peut être considérée comme 'problématique' en termes de connaissances, que celles-ci soient absentes, lacunaires ou contradictoires. Dans un PdR, il est important d'exposer clairement en quoi consiste le problème soulevé et de convaincre les lecteurs qu'il s'agit bel et bien d'un problème qui mérite notre attention. La problématique doit présenter un caractère original dans le sens où l'objectif est d'apporter un élément de réflexion nouveau, que ce soit à travers un sujet encore peu étudié, l'application d'un modèle analytique à un nouveau cas ou encore en apportant un élément d'argumentation nouveau. Il ne s'agit donc pas de simplement reprendre plusieurs ouvrages et de les synthétiser ou encore de reproduire à l'identique une recherche déjà effectuée par quelqu'un d'autre. La problématique doit d'ailleurs émerger d'une revue de la littérature reflétant une confrontation active et réflexive avec un corpus de lectures suffisamment important et adéquat pour pouvoir justifier et

¹ Les notes de bas de page sont incluses dans le décompte. Notez qu'un écart de plus ou moins 10% (soit une frange de 9'000 à 11'000 mots) est toléré. **Un non-respect de ces consignes donnera lieu à une sanction de 0.5 points sur la note globale.** La bibliographie ainsi que les annexes éventuelles ne sont pas incluses dans ce décompte.

² Le travail doit comporter des marges d'au moins 2.5 cm et une police de caractère de 12 points.

argumenter de la pertinence du choix de cette problématique particulière et de la question de recherche attenante.

La question de recherche : la question de recherche est l'élément central de la problématique. C'est elle qui servira dans un premier temps de fil conducteur à la recherche (dans sa première formulation approximative de la *question de départ*). Il est donc essentiel qu'elle soit formulée d'une manière claire, précise et simple. Une bonne question de recherche expose de la manière la plus claire possible l'objectif central de la recherche qu'il soit de l'ordre de l'explication ou de la compréhension pour les travaux d'ordre empirique ou de l'argumentation et de la justification normative pour les travaux d'ordre théorique. Pour mener une recherche à bien, il est essentiel de se centrer sur *une* question de recherche. Cette question peut éventuellement ensuite être subdivisée en sous-questions, mais il est indispensable de centrer la recherche sur un objectif clair (cf. Quivy & Van Campenhoudt, 2006). Cette opération de centrage exige que l'on fasse le 'deuil' de multiples pistes de recherche qui auraient également été intéressantes, mais qui ne peuvent pas être considérées. Comme le remarque à juste titre Albarello (Albarello, 1999: 33), « souhaiter rencontrer de trop nombreux objectifs de recherche [...] conduit à la confusion voire l'échec de l'ensemble du processus. [...] Il est nécessaire [...] de choisir très précisément un objectif et un seul. »

L'intérêt particulier de la recherche proposée : La problématique doit préciser quel est l'intérêt de la recherche envisagée. Cet intérêt peut se situer à différents niveaux (soulever un enjeu politique particulier ; combler une lacune dans la recherche ; discuter un problème conceptuel ou méthodologique ; etc.). L'important est de bien l'argumenter pour convaincre le lecteur du bien-fondé de la recherche en question.

2. Cadre d'analyse / théorique

Le cadre d'analyse (aussi appelé cadre théorique ou cadre conceptuel) est une partie très importante du PdR qu'il ne faut pas négliger. Il est la véritable 'boîte à outils' pour toute recherche scientifique. Un cadre d'analyse est nécessaire parce que les phénomènes étudiés dans une recherche sont trop complexes pour être abordés sur la base du simple 'bon sens' (qui est toujours insuffisant et parfois même trompeur). Une recherche nécessite donc des outils analytiques plus fins pour pouvoir appréhender la complexité du monde social et politique avec précision.

Perspective théorique (modèle d'analyse) : La problématique d'un PdR s'inscrit, dans bien des cas, dans un cadre d'analyse existant. Un cadre d'analyse est un ensemble de concepts logiquement articulés entre eux par des relations présumées et clairement explicitées. Il s'agit en quelque sorte de 'canevas' à partir duquel on pourra formuler des hypothèses, identifier des relations significatives, construire un argument normatif, etc. Ce 'canevas' doit nous donner des indications claires sur les relations que nous présumons exister entre les concepts clés de notre PdR. Il doit aussi justifier le pourquoi de ces relations ce qui implique un travail d'argumentation qui permette de comprendre exactement les présupposés à partir desquels on travaille.

Conceptualisation : Construire des concepts sert à donner un maximum de clarté et de précision à la question de recherche que l'on a choisi de traiter. Avoir des concepts clairs et univoques est le seul moyen permettant de savoir exactement ce que l'on doit chercher dans la littérature et dans les données. Il s'agit donc d'une étape cruciale dans toute recherche qui dépasse la simple 'définition'.

Pour conceptualiser un terme, on procède généralement par deux étapes : d'abord, on répertorie toutes les dimensions (ou aspects) possibles d'un concept, donc on 'fait le tour' de tout ce qu'un terme pourrait désigner ; ensuite, on sélectionne et on décrit avec le plus de précision possible les dimensions qui sont pertinentes par rapport à notre propre question de recherche (cf. Quivy & Van Campenhoudt, 2006). Attention : très souvent, seulement la seconde de ces étapes est présentée dans les livres scientifiques. Mais la première étape est tout aussi importante, car c'est elle qui nous donne une idée claire sur les limites et les potentialités des concepts.

La conceptualisation dans la recherche scientifique ne se fait pas à l'aide de dictionnaires généralistes comme le Petit Robert, ou de sites en ligne comme Wikipedia. Une conceptualisation pertinente s'élabore à partir de la *littérature scientifique* existante.

Hypothèse(s) ou thèse de travail : Une hypothèse est une « proposition de réponse à une question posée » (Albarello, 1999: 43). L'organisation d'une recherche autour d'hypothèses est souvent le meilleur moyen de la mener avec ordre et rigueur, sans se noyer dans une quantité de données et de littérature. Fondée sur une réflexion théorique et sur un travail exploratoire préalable – donc sur une connaissance de base du domaine d'étude – une hypothèse de travail s'exprime comme une présomption 'non gratuite' et motivée sur ce que l'on compte trouver. En fait, une hypothèse exprime simplement ceci : « Je pense que c'est dans cette direction-là qu'il faut chercher, que cette piste sera la plus féconde, car ... ». Ce faisant, elle procure un fil conducteur efficace qui prend la suite de la question de départ dans cette fonction. La suite du travail consistera à 'tester' les hypothèses en les confrontant à une argumentation fondée sur des données d'observation. Parmi l'infinité de données qu'on peut en principe recueillir sur un sujet donné, l'hypothèse fournit un critère de sélection des données pertinentes et facilite beaucoup le processus qui nous conduit à répondre à notre question de recherche posée. Une hypothèse correctement formulée doit être explicitée. Elle doit aussi être argumentée et justifiée : Il ne s'agit pas seulement de la poser sur le papier en une phrase, mais également de l'argumenter. Enfin, elle doit être suffisamment spécifique pour être empiriquement analysable.

Si l'on n'a pas vraiment d'hypothèse(s) de travail, il est fortement conseillé de consulter l'enseignant(e) qui encadre le PdR ; il / elle évaluera la nécessité de poser des hypothèses et pourra aider à les formuler. Il faut savoir que pour certains types de recherche (recherches à caractère exploratoire et / ou qualitatif), il est possible de procéder sans poser d'hypothèses.

Dans le cadre de travaux en théorie / philosophie politique, il ne s'agit pas de 'tester' des hypothèses sur la base de données empiriques, mais de fournir une argumentation logique et cohérente. L'équivalent de l'hypothèse à tester est dans ce cas la *thèse à démontrer*. Toutefois, selon le type de problème que l'on soulève – notamment si l'on cherche à faire un travail de clarification conceptuelle – il n'y a pas nécessairement lieu de poser des thèses (cf. Russ, 1992).

Attention : La nature du cadre conceptuel / théorique et son rôle précis varient fortement d'une recherche à l'autre, en fonction de la problématique, de l'objectif visé, de l'état de la littérature, de l'orientation théorique et / ou méthodologique adoptée, etc. Les points mentionnés ci-dessus sont donc *indicatifs*, la teneur exacte de cette partie du travail doit impérativement être discutée avec la personne encadrant le PdR.

3. Méthodologie

Dans cette partie, il s'agit de préciser concrètement comment et sur quelle base on va exécuter la partie empirique du projet. On précisera notamment :

Le type de sources que l'on va utiliser : de quel genre de sources s'agit-il et d'où proviennent-elles (qualitatives / quantitatives, textes, images, données statistiques, sondages, interviews, etc.) ? Sont-elles déjà constituées (données de sondage archivées) ou faut-il les récolter soi-même (p.ex. une série d'articles de journaux), voire les produire (p.ex. au travers d'entretiens) ? Si les données sont déjà constituées, où et comment peut-on y accéder ?³ Faut-il avoir une autorisation préalable pour pouvoir les utiliser ? Si faut les récolter ou les produire avant de pouvoir les analyser, comment s'y prendre *concrètement* (p.ex. dans *quels* journaux récolte-t-on les articles, sur quelle période et sur la base de quels critères de sélection) ?

Le choix des sources est une étape essentielle de l'élaboration du PdR. Sans des sources adéquates, le PdR ne pourra pas être mené à bien. La sélection des sources doit être explicitement justifiée dans la partie méthodologique du projet. Il faut veiller à utiliser des sources accessibles ou récoltables et traitables dans un laps de temps raisonnable. Il est illusoire de vouloir se lancer dans l'élaboration d'un sondage d'opinion, d'interviewer des dizaines de personnes ou encore de récolter des centaines d'articles de journaux. Pour s'assurer que le PdR reste réalisable dans le temps à disposition, il est impératif de discuter des sources à récolter avec la personne encadrant le PdR qui sera mieux à même de juger de sa faisabilité.

³ Le Département de Science Politique et de Relations Internationales (DSPRI) dispose d'un archive de données (sondages électoraux, sondages Vox, bas de données menées par des membres du département, etc.) qui peut être utilisé pour des projets. Les responsables des séminaires pourront vous renseigner.

La méthode d'analyse : Une fois les données collectées, il s'agit de choisir la méthodologie appropriée pour l'analyse des données. En partie ce choix est déterminé par le type de données empiriques et le cadre théorique (il peut s'agir p.ex. d'une analyse statistique, d'une analyse de contenu, d'une analyse de discours, etc.). Le choix de la méthode doit lui aussi être discuté avec la personne encadrant le PdR.

Dans des travaux théoriques, cette partie est généralement remplacée par une description générale de la manière dont la discussion théorique sera organisée.

4. Analyse

Dans cette partie, il s'agit de présenter les résultats de l'analyse des données effectuée, respectivement de votre réflexion théorique. Pour les besoins des PdR, cette partie se limitera en général à une analyse *partielle* : il est envisageable de ne tester qu'une partie des hypothèses et non l'intégralité ou d'analyser seulement un petit corpus de documents en lieu et place de la totalité des documents qu'il faudrait en principe analyser pour répondre intégralement à la question de recherche soulevée. En ce sens, le PdR est un 'test' qui permet de voir si la démarche envisagée est appropriée et si les outils théoriques qu'on s'est donnés sont suffisants et pertinents. Si c'est le cas, le PdR, une fois terminé, pourra éventuellement servir de base pour un futur mémoire de Master.

5. Conclusion

Dans la conclusion du projet, il s'agit de synthétiser les résultats obtenus de manière précise et nuancée et de les situer : en tant que résultats *partiels*, par rapport à l'ensemble du projet que l'on aurait idéalement voulu exécuter ; et par rapport au champ de recherche plus généralement. Quelle réponse (partielle) peut-on apporter à la question de recherche soulevée sur la base des résultats obtenus ? Quelles en sont les implications [scientifiques et / ou politiques] ? Quelles ont été les difficultés / limites de cette recherche ? Quelles autres hypothèses faudrait-il pouvoir tester pour répondre de manière plus complète à la question de recherche soulevée ? Une conclusion peut aussi *ouvrir des perspectives* : Quelles nouvelles questions de recherche se dessinent au travers de la recherche effectuée ? Comment pourrait-on envisager de les traiter ?

II. Encadrement des Projets de Recherche et Délais

Le PdR s'élabore dans le cadre des séminaires 'annuels' IIA et IIB (voir plan d'études) qui sont rattachés aux cours II (sauf HPJPII) de deuxième partie (cours de spécialisations) du Baccalauréat en Sciences Politiques.

Les projets sont placés sous la supervision de l'enseignant(e) en charge du séminaire. Le PdR doit s'inscrire dans la discipline de la science politique. Le choix du sujet doit être approuvé par l'enseignant(e) en charge du séminaire.

Le délai pour la remise du PdR est **la dernière semaine d'enseignement du semestre, au jour fixé par l'enseignant(e), lors la session de printemps 2013**. Lors de **la session extraordinaire d'août/septembre 2013**, le délai est à **la date fixée par l'enseignant(e)**, au plus tard une semaine avant le début de la session d'examen. Le délai pour la remise des PdR lors du **semestre d'automne 2013-14 est également fixé par l'enseignant(e)**, au plus tard une semaine avant le début de la session d'examen et ne concernera normalement que les étudiant(e)s ayant été encadré(e)s l'année académique passée.⁴

La longueur du projet de recherche de **10'000 mots, bibliographie et annexes exclues**.⁵

Le PdR doit être déposé en **deux exemplaires** au secrétariat du Département de Science Politique et de Relations Internationales (DSPRI) ainsi qu'envoyé sous format électronique (soit en format .doc, .pdf ou .rtf) à l'enseignant(e) en charge.

⁴ Les principes et modalités d'inscription au PdR se trouvent en Annexe D.

⁵ Cf. Note de bas de page 1

1. Évaluation des Projets de Recherche

Le PdR est évalué en fonction d'une grille d'évaluation⁶ adaptée à l'orientation de celui-ci. La grille d'évaluation identifie les éléments clés sur lesquels va se porter la pondération de l'évaluation. Il est à noter que l'évaluation prend en compte la capacité de travail personnelle et l'autonomie de chaque étudiant(e). Un(e) étudiant(e) qui ne s'est limité(e) p.ex. qu'à la littérature suggérée par l'enseignant(e) n'aura que peu de chances d'obtenir un nombre de points maximum même si le travail est de bonne facture dans l'ensemble.

L'évaluation du projet de recherche se fait sur la base de la grille d'évaluation pertinente par un(e) enseignant(e) choisi(e) par l'enseignant(e) encadrant le PdR. L'étudiant(e) reçoit l'évaluation écrite une fois que la note aura été établie. Si le projet est accepté avec note égale ou supérieur à 4.00, il donne lieu à 12 crédits. Il est important de noter que ces 12 crédits reflètent aussi les attentes de travail liées au PdR. Un crédit ECTS équivaut à environ 25 /30 heures de travail personnel. Cela signifie qu'un PdR doit occuper un(e) étudiant(e) et doit refléter par sa qualité **au minimum entre 8 à 9 semaines de travail à temps plein** (hors séminaires d'encadrement).

Les étudiant-e-s n'ont pas à s'inscrire à leur PDR, c'est lorsque la note parvient au secrétariat des étudiants qu'elle est enregistrée dans le relevé de notations.

Conformément à l'article 17 al. 3 du RE SES, les 12 crédits rattachés au projet ne peuvent pas être validés, si la note est comprise entre 3.00 et 4.00. **Si un projet est refusé, il peut être corrigé et resoumis une deuxième et dernière fois, lors d'une session ultérieure (pas forcément consécutive)**. Comme le prévoit l'article 22 al. 2 du RE SES, « en cas d'échec, une nouvelle version du travail écrit, et/ou éventuellement une nouvelle soutenance, peut être présentée, sous réserve du délai d'obtention du baccalauréat universitaire ; un second échec est éliminatoire. ». Une note inférieure à 4.00 à la seconde tentative/version entraîne l'élimination de l'étudiant(e) de la Faculté SES. Veuillez également noter qu'un **travail rendu en deux exemplaires avec pour objectif son évaluation notée pour l'obtention des crédits ne peut être retiré pour aucun motif**.

La Faculté rend attentif les étudiants que la réussite des crédits des séminaires IIA et IIB n'est absolument pas un gage de réussite du projet de recherche. Cela signifie que l'étudiant(e) a rempli les conditions pour l'obtention des crédits des séminaires IIA et IIB. Il est tout à fait possible de réussir les séminaires IIA et IIB et d'obtenir les crédits correspondants, et d'échouer au PdR.

L'assistant en charge de l'encadrement ne peut pas être tenu pour responsable en cas d'échec au PdR.

2. Comment Procéder pour Faire un Projet de Recherche ?

A) La Phase Exploratoire

Toute recherche commence par une phase initiale dans laquelle, guidé par un questionnement généralement assez vague ou simplement par un intérêt pour un thème, on 'tâtonne' (par de nombreuses lectures, des discussions informelles, etc.) autour de son objet de recherche sans finalité bien précise. Il s'agit à ce stade de se familiariser avec un domaine et d'en dégager les principaux aspects, et ce au travers d'une recherche bibliographique,⁷ éventuellement aussi de discussion avec des spécialistes du domaine, d'entretiens exploratoires, etc. (cf. Quivy & Van Campenhoudt, 2006). Sur cette base, on formulera une première 'question de

⁶ Cf. Annexe B

⁷ Une série d'outils d'aide à la recherche bibliographique (bases de données etc.) est indiquée sur le site de la bibliothèque SES: <http://www.unige.ch/biblio/ses>. La bibliothèque propose aussi régulièrement des séances d'introduction à la recherche bibliographique, au début de chaque année académique. Vous y trouverez également une brochure qui explique les ressources de science politique disponibles à la BSES, ainsi que des renseignements concernant le prêt inter-bibliothécaire qui vous permet d'emprunter des ouvrages se trouvant dans des bibliothèques scientifiques en dehors de Genève. Il est également conseillé de commencer le travail exploratoire par la consultation de sites de périodiques électroniques comme JSTOR (<http://www.jstor.org>) ou de sites de recherche académique comme Google Scholar (<http://scholar.google.com>).

départ' qui servira de premier fil conducteur à la recherche. Par cette question, on essaie de formuler *aussi exactement que possible* ce que l'on cherche à savoir.

Le travail exploratoire a pour fonction d'élargir les perspectives d'analyse, de s'inspirer des recherches et réflexions d'auteurs qui ont traité la question qui vous préoccupe, de mettre à jour des facettes du problème auxquelles on n'aurait pas pensé et, enfin, de construire une problématique pertinente et cohérente (cf. Quivy & Van Campenhoudt, 2006). Le travail exploratoire sert également à savoir si la documentation dont aura besoin pour traiter le sujet est disponible et, si oui, où et comment.

Le travail exploratoire est extrêmement important pour le bon déroulement d'une recherche et ne doit jamais être négligé : il peut prendre plusieurs semaines et donner l'impression d'une certaine 'confusion' dans les idées, dû au fait que l'on explore justement différentes pistes sans pouvoir encore se fixer sur une question bien précise. A condition de ne pas se prolonger trop longtemps, cette phase est un moment d'ouverture d'esprit utile et enrichissant qui ouvre la voie à des questionnements que l'on n'aurait pas imaginés au départ. Cependant, il faut faire attention à ne pas s'enliser dans un travail exploratoire inutilement long et à ne pas perdre de vue les aspects pratiques de faisabilité d'une recherche. Il est donc important, dans cette phase comme dans les suivantes, de discuter ses idées dans le cadre du séminaire avec l'enseignant(e) qui aidera à faire déboucher la phase exploratoire sur une *première problématique cohérente et pertinente*.

B) D'une Interrogation Générale au Design de Recherche

La 'question de départ' est en général trop imprécise pour pouvoir servir de fil conducteur pour la recherche à proprement parler, et la première problématique généralement trop vaste ou imprécise. Elles ont besoin d'être affinées, précisées et circonscrites par le biais de lectures plus ciblées et systématiques qui permettront de *définir* avec rigueur les concepts employés. A ce stade, il est indispensable de faire une recherche bibliographique systématique et de bien exploiter les lectures pour se donner une idée précise de l'état de la connaissance à propos de l'objet de recherche. Cela permet de se situer par rapport à la littérature existante et de préciser comment on pense contribuer à une meilleure connaissance de l'objet en question (sa 'valeur ajoutée'). Le reflet de cette capacité à se situer par rapport à la littérature existante et à faire émerger des justifications pertinentes pour sa problématique au travers de cette littérature se transcrit dans une *revue de la littérature* organisée précisément autour de ces justifications qui peuvent être d'ordre empirique, théorique ou normatif. A ce stade, il est important de déjà se poser des questions pratiques, notamment celle de savoir quelle approche méthodologique sera employée, quelles données seront analysées pour cette recherche et comment on peut les obtenir.

Des objectifs réalistes pour un travail relativement restreint comme un PdR sont par exemple : étudier un objet d'étude négligé par la littérature, mais qui peut raisonnablement être étudié dans le cadre d'une petite recherche ; faire une synthèse de la littérature par rapport à une question originale ; appliquer un cadre d'analyse existant à un cas d'étude bien délimité ou soulever et discuter une lacune dans la recherche.

Au terme de cette étape, il faut avoir posé un *cadre théorique* cohérent et rigoureux et, sur cette base, être capable de formuler une *problématique* précise, concise et univoque. On veillera en particulier à formuler une question *réaliste* étant donné le temps et les ressources à disposition, en tenant compte aussi des exigences réglementaires. Le cas échéant, on devrait également pouvoir avoir une idée claire de la méthodologie envisagée (cf. Quivy & Van Campenhoudt, 2006). Enfin, au terme de cette phase de la recherche, on devrait avoir une idée précise du temps qu'il faudra pour réaliser la suite de la recherche et, donc, pouvoir établir un planning.

L'ensemble de ces éléments – problématique élaborée, cadre d'analyse, méthode, planning – constituent le *design de recherche*. C'est sur la base du design de recherche que nous pouvons exécuter une recherche empirique ou élaborer une réflexion théorique approfondie de qualité.

C) L'exécution de la Recherche

Dans cette phase, il s'agit d'exécuter la recherche envisagée. Avant d'entamer la recherche empirique à proprement parler, il est souvent nécessaire de *peaufiner la problématique et le cadre d'analyse*. L'élaboration du design de recherche fait en effet souvent émerger des questions auxquelles on n'avait pas pensé et révèle les imprécisions conceptuelles encore existantes. En outre, au moment où l'on se détermine sur les sources que l'on veut utiliser, on peut parfois se voir obliger de redimensionner ou recadrer la recherche, notamment si l'on se

rend compte que les données dont on a besoin ne sont pas disponibles ou sont trop difficiles à récolter. Dans ce cas, on doit impérativement revenir en arrière et vérifier si la question de recherche telle qu'on l'avait formulée reste pertinente et si le cadre d'analyse est encore cohérent. Si tel n'est pas le cas, il faut procéder aux ajustements et modifications nécessaires.

D) La recherche empirique

Un des éléments clés de toute recherche empirique de qualité est la documentation de ses différentes étapes. Cette documentation détaillée devrait permettre à tout lecteur de retracer les différentes étapes et, s'il le souhaite, de refaire la même analyse et arriver aux mêmes conclusions. Ainsi, la recherche deviendra 'transparente' au lecteur. Les étapes suivantes de toute recherche empirique devraient être documentées en détail :

- Opérationnalisation : Avant de pouvoir récolter des données, il faut d'abord *opérationnaliser* les concepts centraux de la recherche, c'est-à-dire les ramener à un degré d'abstraction moindre pour les rendre 'mesurables' ou 'observables'. Autrement dit, il s'agit de spécifier les *indicateurs*. Exemple : Comment mesurer un concept comme la 'classe sociale objective' ou la 'pauvreté' ? Quels éléments allons-nous observer dans un corpus afin d'en dégager une analyse ? Qu'allons-nous utiliser pour 'observer' un concept spécifique ? Si l'on travaille sur des données déjà existantes (p.ex. des sondages), l'étape d'opérationnalisation consiste à choisir quels éléments (p.ex. quelles questions) présents dans notre jeu de données seront utilisés pour mesurer tel concept.
- Récolte de données : Si l'on a prévu de récolter soi-même des données, il s'agit maintenant d'exécuter cette récolte. Lorsque l'on fait des entretiens ou des questionnaires, il est indispensable de prévoir une étape 'pilote' qui permet de tester si les questions sont claires, s'il manque quelque chose etc. Toute récolte de données doit toujours être discutée avec l'enseignant(e) responsable. Il est important de veiller à récolter les données sous une forme qui soit appropriée pour l'analyse. Lors de toute récolte, il faut donc toujours garder à l'esprit l'utilisation future de ces données.
- Analyse de données : Ensuite, si nécessaire, il s'agit d'analyser les données dans le but de tester le bien-fondé de nos hypothèses ou de répondre à la question de recherche principale de travail. Les résultats de notre analyse doivent être présentés sous une forme appropriée et de manière détaillée, de sorte qu'ils soient compréhensibles et utilisables par d'autres personnes.
-

E) La recherche théorique

Si le PdR est de nature théorique (p.ex. une réflexion normative sur une question précise), la question de la récolte et de l'analyse de données ne se pose pas. Il s'agira alors plutôt de développer et construire la réflexion théorique, en général en approfondissant les pistes élaborées dans le design de recherche et en en ajoutant d'autres, si nécessaire. Le travail se fera ici sur la base de la littérature qui sera soumise à une réflexion / analyse critique précise et rigoureuse.

F) Rédiger le Projet

Plan : Avant de commencer à rédiger la première version d'un projet de recherche, qui est plus que l'agrégation de ses différentes parties constitutives, et afin d'écrire d'une manière efficace, il est conseillé de préparer un *plan* de la structure de votre texte. Pour préparer un bon plan, il est indispensable d'avoir une idée, encore générale, du résultat ou de l'argument principal que l'on souhaite présenter. Lors de cette étape, il faut bien garder à l'esprit la *question de recherche* à laquelle on tente de répondre. Le design de recherche sert de point de départ, mais certains éléments du design sont susceptibles de changer.

Première version : Écrire une première version signifie souvent découvrir de nouvelles idées, en abandonner d'autres plus anciennes et, dans tous les cas, sélectionner parmi les matériaux les informations et les résultats à présenter. *Il ne s'agit en général pas d'un processus linéaire* : les arguments et la structure de la présentation seront révisés au fur et à mesure du processus de rédaction. Le plan aide à ne pas se perdre dans ce processus. Dans un premier temps, il est suffisant d'avoir une introduction très provisoire, comprenant le sujet, la question de

recherche et les raisons expliquant le projet. Plus tard, lorsque les idées se seront clarifiées et que l'ensemble de la recherche aura pris forme, il sera plus facile de réécrire l'introduction.

Dès les premières versions du texte, il est essentiel de le *structurer* clairement par des titres et des sous-titres et ensuite de relier les différentes parties de texte de manière logique et cohérente. Imposer une structure à son raisonnement demande un effort considérable, mais c'est une étape incontournable et essentielle pour pouvoir communiquer de manière claire et efficace les résultats d'une recherche à un public.

Révision de la première version : La première version d'un texte n'est jamais la définitive. Elle doit être révisée par rapport à plusieurs aspects : la structure et le contenu des arguments, la langue et certains aspects formels, comme les citations, la bibliographie, la présentation des diagrammes et tableaux.

Pour réviser la *structure* et le *contenu* des arguments, il est important de se mettre à la place des lecteurs et de se demander si les informations présentées leur permettent vraiment de suivre votre argumentation. Vérifiez avant tout les points suivants : donnez-vous des réponses à votre question de recherche ? Les principaux concepts sont-ils introduits et décrits au début et sont-ils utilisés au cours de toute l'argumentation ? Les différentes parties de votre argumentation contribuent-elles à vos conclusions finales ? Est-ce que vous présentez tous les résultats et données nécessaires pour suivre logiquement vos conclusions ?

Il y a différentes manières de *citer la littérature* et de faire une *bibliographie*. Dans tous les cas, il est important d'adopter un seul système et de l'appliquer de manière cohérente et avec rigueur.

Au cours des différentes étapes de rédaction et de révision du texte, il est vivement conseillé de se faire relire par une autre personne (en plus de l'enseignant(e) encadrant le travail). Seul le regard extérieur permet de savoir si le texte qu'on écrit est clair et compréhensible aux lecteurs.

III. Le Style d'Écriture Académique

L'écriture académique obéit à certaines règles qui ont pour but de garantir un maximum de précision et de clarté pour les lecteurs. Le respect de ces règles est essentiel pour parvenir à communiquer aux lecteurs des contenus complexes de manière lisible et cohérente. Le style académique se caractérise notamment par (Ebster & Stalzer, 2003: 91ss) :

- *L'importance de l'argumentation* : un travail académique se fonde sur une argumentation solide qui doit être à la fois logique et fondée. Des affirmations dérivées du seul bon sens ou de l'expérience personnelle, des affirmations 'gratuites', etc. ne sont pas une base suffisante pour une argumentation scientifique.
- *La précision* dans les définitions et, plus généralement, le vocabulaire : les termes-clés d'une recherche doivent être définis de manière claire et précise afin que le lecteur comprenne leur signification exacte dans le contexte de la recherche en question.
- *Structure logique* : la structure du texte doit correspondre aux conventions de la discipline. Pour les sciences sociales, les travaux devraient correspondre approximativement aux schémas proposés ci-après en annexe.
- *Langage analytique* : un texte académique doit utiliser un langage précis et sobre qui donne un maximum de clarté aux propos. L'utilisation de métaphores et de synonymes pour des termes-clés est déconseillée, de même que celle d'expressions vagues empruntées au langage courant. Ces moyens linguistiques sont trop flous pour être compris de manière univoque. Une attention particulière doit être portée aux conjonctions logiques (tels que donc, en conséquence, cependant, mais, etc.) qui doivent être utilisés avec précision pour faire ressortir clairement les arguments.
- *Usage approprié de citations* : les citations empruntées à des auteurs sur lesquels on se base doivent être utilisées à bon escient, p.ex. lorsqu'il s'agit d'illustrer une idée que l'on n'arriverait soi-même pas à exprimer aussi clairement que l'auteur en question, ou pour appuyer une idée dont on voudrait démontrer le bien-fondé. Toute citation doit s'accompagner d'un commentaire ou d'une interprétation qui montre

clairement au lecteur ce qu'il est censé en retenir. Toute citation doit être correctement attribuée à son auteur.⁸

- *La documentation* : dans un texte académique toutes les sources utilisées doivent être indiquées de manière claire et exhaustive. Toutes les citations ainsi que les paraphrases doivent être référencées dans le texte (ou dans des notes en bas de page) ainsi que dans la bibliographie. La paraphrase (dûment référencée) est permise p.ex. pour retracer le raisonnement d'un auteur ou pour reprendre l'un ou l'autre point d'un raisonnement proposé par un auteur. Mais elle doit être limitée au strict nécessaire : une recherche ne peut en aucun cas se limiter à une collection de paraphrases, mais doit montrer un apport concret de *votre part*.

Comme tout texte, un texte académique doit être écrit pour un public spécifique, en l'occurrence – dans le cas d'un PdR – un public académique informé. Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder sur des généralités élémentaires de la discipline ou de la méthode choisie, car celles-ci peuvent être supposées connues des lecteurs visés. La terminologie communément utilisée dans la discipline peut être utilisée sans qu'il soit systématiquement nécessaire de définir les termes. Par contre, la terminologie spécifique au domaine que l'on aborde (les concepts-clés en particulier) doit absolument être définie de manière précise et sans ambiguïtés.

Pour que les résultats d'une recherche puissent être appréciés à leur juste valeur par les évaluateurs, le texte doit être écrit avec un souci constant de *communication*. Il ne faut donc jamais oublier que l'on n'écrit pas pour soi-même, mais pour des lecteurs. Et comme ceux-ci sont généralement moins bien informés d'un sujet particulier que l'auteur d'un travail de recherche, il est nécessaire de faire un effort constant de clarification et d'explicitation, tout en veillant à ne pas surcharger inutilement le texte. Une bonne écriture doit permettre aux lecteurs de suivre le raisonnement de l'auteur sans effort inutile et ainsi de pouvoir se faire un opinion sur la recherche effectuée.

IV. Le Plagiat

Le problème du plagiat est une question particulièrement cruciale. La fraude ou la tentative de fraude est une faute académique très grave. Veuillez vous référer au site Internet de la Faculté (<http://www.unige.ch/ses/etudiants-ses/inscriptions/fraude.html>) et à la directive universitaire sur le plagiat des étudiants (<http://www.unige.ch/ses/telecharger/unige/directive-PLAGIAT-19092011.pdf>)

A ce titre, tous les travaux rendus dans les séminaires d'encadrement IIA et IIB, ainsi que le PdR final, seront soumis à une évaluation électronique systématique pour détecter d'éventuels cas de plagiat.

V. Dépasser des Difficultés de Rédaction

Des difficultés face à la rédaction de travaux académiques sont assez fréquentes. Contrairement à une idée largement répandue, les capacités acquises à l'école secondaire ne suffisent pas forcément pour aborder l'écriture académique qui possède ses propres règles. Ces règles sont apprises progressivement dans le cadre des études, en suivant les indications de travail des enseignant(e)s. Il est normal que cet apprentissage engendre parfois des difficultés ; d'ailleurs la rédaction de textes académiques est souvent vécue comme un exercice ardu et difficile même par des chercheurs expérimentés. Il faut savoir aussi qu'un texte scientifique ne s'écrit jamais d'un seul trait, ni linéairement, mais qu'il se compose par étapes et qu'il fait toujours l'objet de multiples 'couches' de révision et de restructuration. La rédaction est généralement facilitée par :

- Une *bonne planification du travail* qui divise la rédaction en étapes abordables (parties, sections, voire sous-sections) et qui laisse suffisamment de temps pour réécrire ses textes. Il est important aussi de prévoir des périodes de repos : elles permettent de clarifier les idées et de condenser la pensée.
- Une *bonne motivation* et un réel intérêt pour le sujet traité ainsi qu'une réelle volonté de communiquer les résultats d'une recherche au public.

⁸ Cf. Ci-dessous, Point VI: Le Plagiat

- Un *état d'esprit constructif* qui permet de voir les difficultés comme étant des problèmes à résoudre et non comme des obstacles insurmontables. Les idées négatives sur soi-même (« je ne sais pas m'exprimer », « je ne vais jamais y arriver », « on va penser que je suis bête », etc.) sont des obstacles inutiles qu'il vaudrait mieux éviter au profit d'une attitude plus constructive orientée vers les solutions aux problèmes.
- Une *clarté dans les idées* : certains blocages face à l'écriture sont simplement dûs au fait que l'on ne sait pas assez clairement ce qu'on essaie de communiquer. La transformation de la pensée en écriture devient alors impossible. Avant de vouloir poser un argument structuré, il est souvent utile d'essayer de le poser d'abord sous forme de termes-clés, réduit à la trame essentielle.
- La *patience et la persévérance* : la rédaction académique s'apprend avec le temps. Pour progresser, il faut donc être persévérant et sérieux, sans être trop perfectionniste.
- Une certaine *souplesse* dans sa manière de travailler : lorsqu'on est confronté à une difficulté dans l'écriture et que celle-ci ne disparaît pas d'elle-même après quelque temps, il peut être utile de s'attacher au problème à résoudre d'une autre manière que celle qu'on avait prévue. On peut p.ex. essayer de rédiger une partie de celle par laquelle on voulait commencer et revenir plus tard à la tâche qui pose problème. S'il faut savoir persévérer, il est souvent inutile de *s'acharner* devant une difficulté – mieux vaut parfois essayer d'aborder le problème sous un autre angle.
- Un *feed-back régulier* de la part de l'enseignant(e) encadrant votre PdR : Les séminaires A et B, et spécialement B, sont conçus pour vous fournir ce feed-back régulier. Si vous bloquez vraiment sur un aspect, il est vivement conseillé de solliciter les conseils et critiques de l'enseignant(e) encadrant votre PdR. Essayer d'expliquer l'objet de sa recherche à un(e) collègue d'études ou un(e) ami(e) en des termes aussi clairs que possibles peut également aider à retrouver un fil rouge qu'on a momentanément perdu ou à clarifier des éléments de votre réflexion.

Il existe en outre de nombreux livres qui peuvent être utiles pour accompagner la réalisation d'une recherche. Certains sont mentionnés ci-dessous, d'autres pourront vous être conseillés au cas par cas par vos enseignant(e)s.

- Albarello, L. (1999). *Apprendre à chercher: L'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles: De Boeck.
C'est un ouvrage qui guide manière simple et lisible à travers le processus de recherche dans ses aspects tant théoriques que pratiques. Il donne également les bases de l'analyse quantitative et qualitative.
- Becker, H. (2004). *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris: Economica.
Ouvrage très lisible écrit par un grand sociologue américain qui donne de nombreux conseils pour mener à bien une recherche: comment gérer la littérature? Comment rédiger un texte clairement? Comment trouver un fil rouge? Comment réussir à finir une recherche? Etc.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal: Chenelière / McGraw-Hill.
Petit livre qui traite plus spécifiquement de la démarche qualitative et de ses spécificités.
- Fragnière, J.-P. (1985). *Comment faire un mémoire?* Lausanne: Réalités sociales.
Petit ouvrage qui donne de nombreux conseils pour l'élaboration d'un mémoire dans une perspective 'pratique'. Utile pour ses recommandations en matière de techniques de travail et d'organisation, de recherche bibliographique, d'élaboration d'un plan et d'écriture.
- Jones, R. A. (1999). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Bruxelles: De Boeck.
Ouvrage qui commence par une réflexion générale sur la nature de la recherche scientifique pour ensuite présenter toute une gamme de méthodes applicables à des recherches en sciences sociales et humaines: observation et observation participante, analyse de document et de contenu, entretiens, questionnaires, expérimentation, simulation.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3rd ed.). Paris: Dunod.
Manuel qui donne une bonne vue d'ensemble du processus de la recherche empirique, de la formulation d'une question de départ jusqu'aux tests d'hypothèses. L'ouvrage se concentre surtout sur les aspects

'académiques' de la recherche, mais ne tient guère compte des aspects plus 'pratiques' (pourquoi faire de la recherche ? comment trouver les sources ? etc.). L'approche proposée pour l'analyse empirique se prête mieux pour les recherches basées sur des données quantitatives.

- Russ, J. (1992). *Les problèmes en philosophie*. Paris: A. Colin.
Un petit ouvrage qui donne une bonne introduction à la *méthode philosophique*, utile particulièrement – mais pas seulement – pour les PdR en théorie / philosophie politique. Il donne de nombreux conseils p.ex. pour les méthodes de lecture de textes philosophiques, pour l'élaboration de différents types de plans (dialectique, progressif, notionnel, de confrontation entre concepts) et pour l'élaboration de bonnes argumentations.

VI. Ouvrages Cités

- Albarello, L. (1999). *Apprendre à chercher: L'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles: De Boeck.
- Ebster, C., & Stalzer, L. (2003). *Wissenschaftliches Arbeiten für Wirtschafts- und Sozialwissenschaftler*. Wien: WUV Universitätsverlag / UTB.
- Fragnière, J.-P. (1985). *Comment faire un mémoire?* Lausanne: Réalités sociales.
- Kruse, O. (2004). *Keine Angst vor dem leeren Blatt. Ohne Schreibblockaden durchs Studium*. Frankfurt / New York: Campus.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3rd ed.). Paris: Dunod.
- Russ, J. (1992). *Les problèmes en philosophie*. Paris: A. Colin.

VII. Annexes

1. Structure typique d'un travail scientifique⁹

1. Travaux avec une partie empirique (impliquant une 'observation')

PARTIE INTRODUCTIVE

- Problématique
 - Identification du Problème à Traiter et Explication de son Contexte
 - Question de Recherche
 - Enjeux (Scientifiques / Politiques)
 - Plan du Travail
- Cadre Théorique
 - Perspective Théorique
 - Conceptualisation
 - Hypothèse(s)
- Sources et Méthodologie
 - Provenance et Nature des données
 - Méthode(s) de Récolte et d'Analyse de Données
 - Choix des cas (unités d'observation)
 - Opérationnalisation des Concepts

PARTIE D'ANALYSE

Présentation et Discussion des Résultats d'Analyse

PARTIE FINALE (SYNTHÈSE & DOCUMENTATION)

- Rappel des Grandes Lignes de la Démarche et des Principaux Résultats
- Mise en Évidence des Connaissances Acquisées dans la Recherche et de leur Portée
- Mise en Évidence des Difficultés et Limites de la Recherche, ainsi que Critiques et Propositions Constructives par rapport à la Démarche Adoptée
- Pistes pour un Approfondissement ou Élargissement de la Problématique

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE

⁹ Cette structure est offerte à titre indicatif. Chaque travail peut avoir une organisation logique et argumentative propre en fonction des besoins de la problématique développée.

2) Travaux théoriques sans composante empirique

PARTIE INTRODUCTIVE

- Problématique
 - Identification du Problème à Traiter et Explication de son Contexte
 - Question de Recherche
 - Enjeux (Scientifiques et / ou Politiques)
 - Plan de Travail
- Cadre Théorique
 - Conceptualisation
 - Perspective Théorique
 - Thèse(s)

PARTIE D'ANALYSE

Discussion Théorique (conceptuelle, méthodologique, épistémologique, normative)

PARTIE FINALE (SYNTHÈSE)

- Rappel des Grandes Lignes de la Démarche et des Principaux Résultats
- Mise en Évidence des Connaissances Acquisées dans la Recherche et de leur Portée
- Mise en Évidence des Difficultés et Limites de la Recherche, ainsi que Critiques et Propositions Constructives par rapport à la Démarche Adoptée
- Pistes pour un Approfondissement ou Élargissement de la Problématique

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE

2. Grilles d'évaluation

1. Grille d'évaluation des Projets de Recherche avec orientation théorique

Problématique (/ 5 points)		Commentaires	
Délimitation de Problématique Clarté et Pertinence de Question de Recherche Revue de Littérature justifiant de la question de recherche			
Cadre Théorique (/ 4 points)		Commentaires	
Définition des Concepts de Base Pertinence et Justification de l'Approche Théorique choisie Explication de la Thèse défendue			
Discussion Théorique (/ 5 points)		Commentaires	
Utilisation Critique des Sources Qualité et Cohérence de l'Argumentation Qualité et Cohérence des Illustrations Empiriques et/ou des Interprétations Théoriques			
Conclusion (/ 2 points)		Commentaires	
Synthèse de l'Argument et de la Thèse Forces et Faiblesses du Travail Mise en Perspective Critique et Ouverture vers d'autres Questions, Problématiques, etc.			
Critères sur la Forme (/ 4 points)		Commentaires	
Clarté de la Langue Lisibilité Pertinence de la Bibliographie Structure du Travail Grammaire & Orthographe Coquilles			
Nombres de points: / 20 points		Note obtenue: / 6	
20 – 19	6	9.5 – 9	3.75
18.5 – 18	5.75	8.5 – 8	3.5
17.5 – 17	5.5	7.5 – 7	3.25
16.5 – 16	5.25	6.5 – 6	3
15.5 – 14.5	5	5.5 – 5	2.75
14 – 13.5	4.75	4.5 – 4	2.5
13 – 12.5	4.5	3.5 – 3	2.25
12 – 11.5	4.25	2.5 – 2	2
11 – 10	4	1.5 – 1	1.75

2. Grille d'évaluation des Projets de Recherche avec orientation empirique

Problématique (/ 4 points)		Commentaires	
Délimitation de Problématique Clarté, Pertinence et Justification de Question de Recherche Revue de Littérature Pertinence de la Bibliographie traitée			
Cadre Théorique (/ 4 points)		Commentaires	
Définition des Concepts de Base Pertinence et Justification du Cadre d'Analyse choisi Développement et Justification de l'Hypothèse / Thèse de travail			
Méthodologie (/ 3 points)		Commentaires	
Choix des Sources Utilisées et / ou des Cas d'étude Méthode(s) de Collecte et de Traitement Opérationnalisation des Variables / Techniques de Codage / etc. (si applicable)			
Analyse Empirique (/ 3 points)		Commentaires	
Présentation des Résultats / de l'Analyse Empirique Comparaison des Résultats avec l'Hypothèse / la Réponse provisoire à la Question de Recherche			
Conclusion (/ 2 points)		Commentaires	
Synthèse de l'Argument et de la Thèse Forces et Faiblesses du Travail Mise en Perspective Critique et Ouverture vers d'autres Questions, Problématiques, etc.			
Critères sur la Forme (/ 4 points)		Commentaires	
Clarté de la Langue Lisibilité Pertinence de la Bibliographie Structure du Travail Grammaire & Orthographe Coquilles			
Nombres de points: / 20 points		Note obtenue: / 6	
20 – 19	6	9.5 – 9	3.75
18.5 – 18	5.75	8.5 – 8	3.5
17.5 – 17	5.5	7.5 – 7	3.25
16.5 – 16	5.25	6.5 – 6	3
15.5 – 14.5	5	5.5 – 5	2.75
14 – 13.5	4.75	4.5 – 4	2.5
13 – 12.5	4.5	3.5 – 3	2.25
12 – 11.5	4.25	2.5 – 2	2
11 – 10	4	1.5 – 1	1.75

3. Récapitulatif des points-clés

Dates

Le délai pour la remise du PdR est fixé par l'enseignant(e), au plus tard **une semaine avant le début des sessions** d'examen lors du semestre de printemps 2013, de la **session d'examen extraordinaire d'août/septembre 2013** et du semestre **d'automne 2013-14**.

Le Projet de Recherche

Le travail doit comporter environ **10'000 mots** (notes de bas de page incluses) **sans la bibliographie et les annexes**. Un **écart de plus ou moins de 10%** (soit une frange de 9'000 à 11'000 mots) est toléré. Un non-respect de ces consignes donnera lieu à une sanction de 0.5 points sur la note finale.

Le travail **doit** comporter des **marges suffisantes** (au minimum 2.5 cm) et être écrit avec une **police de caractère suffisamment grande** (p.ex. 12 points est idéal).

L'encadrement

Le PdR s'élabore dans le cadre des séminaires d'encadrement 'annuels' A et B rattachés aux cours de seconde partie du Baccalauréat. L'encadrement se fera **exclusivement** dans le cadre de ces séminaires.

La Faculté rend attentif les étudiants que la réussite des crédits des séminaires IIA et IIB n'est absolument pas un gage de réussite du projet de recherche. Cela signifie que l'étudiant(e) a rempli les conditions pour l'obtention des crédits des séminaires IIA et IIB. Il est tout à fait possible de réussir les séminaires IIA et IIB et d'obtenir les crédits correspondants, et d'échouer au PdR.

L'assistant en charge de l'encadrement ne peut pas être tenu pour responsable en cas d'échec au PdR.

La charge de travail

Le PdR donne lieu à l'obtention de 12 crédits ECTS. Ces 12 crédits reflètent les attentes de travail personnel et autonome lié au PdR. Un crédit ECTS équivaut à environ 25 / 30 heures de travail personnel. Cela signifie qu'un PdR doit vous occuper et qu'il doit refléter par sa qualité **au minimum entre 8 à 9 semaines de travail à temps plein** (hors séminaires d'encadrement). Les projets sont encadrés par l'enseignant(e) en charge du séminaire. Le choix du sujet doit être approuvé par l'enseignant(e) en charge du séminaire.

La reddition

Le PdR doit être rendu sous **format papier (2 exemplaires)** à déposer au secrétariat du Département de Science Politique et de Relations Internationales) et sous **format électronique** (format .doc, .pdf, .rtf) **au plus tard à 18.00 heures le jour prévu pour la reddition**. Si une personne ne peut se déplacer, le cachet de la poste fera foi.

Le travail doit être rendu avec la **page de garde officielle datée et signée**.

L'évaluation

Le PdR est évalué en fonction d'une **grille d'évaluation**¹⁰ adaptée à l'orientation de celui-ci. La grille d'évaluation identifie les éléments clés sur lesquels vont se porter la pondération de l'évaluation. Il est à noter que l'évaluation prend en compte la **capacité de travail personnelle et l'autonomie de chaque étudiant(e)**.¹¹ Un(e) étudiant(e) qui ne s'est limité(e) p.ex. qu'à la littérature suggérée par l'enseignant(e) n'aura que peu de chances d'obtenir un nombre de points maximum même si le travail est de bonne facture dans l'ensemble.

Chaque projet est évalué par **un seul évaluateur**.

La Non-Obtention des Crédits liés au PdR

Si un projet est refusé, il peut être corrigé et resoumis lors d'une session ultérieure. **Cela signifie concrètement qu'une personne ne peut soumettre que deux versions de son travail.**

¹⁰ Cf. Annexe B

¹¹ Cf. Ci-dessus Charge de Travail

Si la première version soumise lors des échéances officielles obtient une note inférieure à 4.00, l'étudiant(e) a la possibilité de représenter une version corrigée lors d'une autre session d'examens. Une note inférieure à 4.00 à cette seconde version entraîne l'élimination de l'étudiant(e).

Veillez également noter qu'un travail rendu en deux exemplaires avec pour objectif son évaluation notée pour l'obtention des crédits ne peut être retiré pour aucun motif.

Le Plagiat

Le problème du plagiat est une question particulièrement cruciale. La fraude ou la tentative de fraude est une faute professionnelle grave. Veuillez vous référer au site Internet de la Faculté (<http://www.unige.ch/ses/etudiants-ses/inscriptions/fraude.html>) et à la directive en matière de plagiat (<http://www.unige.ch/ses/telecharger/unige/directive-PLAGIAT-19092011.pdf>)

A ce titre, tous les travaux rendus dans les séminaires d'encadrement de PdR A et B, ainsi que le PdR final, seront soumis à une **évaluation électronique systématique pour détecter d'éventuels cas de plagiat.**

Principes généraux et Modalités d'Inscription au Projet de Recherche (PdR)

Pour que l'inscription au PdR puisse être admise par la Faculté, il est impératif que les étudiant-e-s aient acquis au préalable un minimum de 30 crédits dans la discipline du PdR parmi lesquels les pré-requis spécifiques éventuels. Les crédits acquis en première partie sont pris en compte.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prendre connaissance et de respecter les directives sur les Projets de Recherche édictées par le Comité scientifique du BASPO.

Seules deux tentatives notées sont autorisées sur l'ensemble du cursus.

Cas de Figure

Pour l'étudiant(e) souhaitant déposer son PdR durant l'année académique 2012 – 2013 :

Cas de figure 1 :

Obtention d'une note minimale de 4.00 en automne, au printemps ou lors de la session de rattrapage → les crédits sont définitivement acquis.

Cas de figure 2 :

Obtention d'une note inférieure à 4.00 en automne (si première tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version au printemps, lors de la session de rattrapage ou lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

Cas de figure 3 :

Obtention d'une note inférieure à 4.00 au printemps (si première tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version lors de la session de rattrapage ou lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

Cas de figure 4 :

Obtention d'une note inférieure à 4.00 lors de la session de rattrapage (si première tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

Cas de figure 5 :

Non soumission du PdR durant l'année 2012–2013 ni durant les années académiques précédentes
→ l'étudiant-e bénéficie toujours de ses deux tentatives notées sous réserve du délai d'obtention de son grade.

Rappel : En cas de note inférieure à 4.00 au PdR lors de sa deuxième tentative, l'étudiant-e sera éliminé-e de la Faculté (art. 24 al. 1 b) du RE SES.

Genève 1/10/2012
DSPRI